

# Salaires de la fonction publique

## Les ambitions de Laurent Marcangeli freinées par la contrainte budgétaire ?

Le ministre vient de confirmer son intention d'améliorer les grilles salariales dans la fonction publique, et notamment celle des bas salaires. Il compte demander à François Bayrou une enveloppe budgétaire en ce sens. La situation budgétaire et le discours de rigueur affiché dans la perspective du budget 2026 risquent néanmoins de compliquer ses ambitions de revalorisations.



**Les agents publics vont-ils bientôt bénéficier de revalorisations salariales ? Depuis son arrivée à l'Hôtel de Rothelin-Charolais, Laurent Marcangeli ne cesse d'afficher sa volonté de travailler sur cette question des rémunérations afin, notamment, de renforcer l'attractivité de la fonction publique. Si une hausse de la valeur du point d'indice est d'ores-et-déjà exclue, l'accent pourrait toutefois être mis sur les bas salaires du secteur.**

Dans *Corse Matin*, ce dimanche 1<sup>er</sup> juin, le ministre s'est en effet de nouveau déclaré favorable à une augmentation des agents publics les moins bien payés. *"Il y a, parmi nos agents, des femmes et des hommes qui sont peu, ou pas assez rémunérés, a-t-il déclaré dans le quotidien. Je parle des plus bas salaires de la fonction publique, ce qui pose un problème de pouvoir d'achat et d'attractivité."*

**Aussi, Laurent Marcangeli a annoncé vouloir "proposer une réévaluation des grilles" salariales dans la fonction publique.**

Reste que la situation budgétaire pourrait compliquer la donne et les ambitions du ministre, au vu du discours de rigueur affiché par le gouvernement Bayrou dans la perspective de la préparation du budget 2026. *"Je vais essayer de proposer [une telle réévaluation] sans pour autant avoir la certitude que je serai suivi parce que nous nous apprêtons à réaliser le budget 2026 dans des conditions pour le moins acrobatiques"*, a ainsi concédé le ministre de la Fonction publique.

### Quelle enveloppe budgétaire ?

Cette difficile équation budgétaire avait déjà été évoquée le 19 mai dernier, lors d'un

rendez-vous entre Force ouvrière et le ministre. À cette occasion, **Laurent Marcangeli** avait **“confirmé”** qu’il n’y aurait **“aucune enveloppe”** pour augmenter la valeur du **point d’indice**, et annoncé 40 milliards de coupes budgétaires supplémentaires en 2026, ce qui **“laisse peu d’espoir”**, relate le syndicat.

Le ministre **“affirme pourtant qu’il demandera au Premier ministre une enveloppe budgétaire pluriannuelle pour améliorer la grille indiciaire des fonctionnaires”**, [rapporte également Force ouvrière](#). Et, poursuit l’organisation syndicale, Laurent Marcangeli a aussi **“admis à plusieurs reprises qu’il ne pouvait pas ne rien proposer aux agents, privilégiant une amélioration de la grille indiciaire commençant par la catégorie C”**.

Sollicité par *Acteurs publics* pour une demande de précisions, l’entourage du ministre n’a pas souhaité réagir.

Pour Force ouvrière, **“il faut rester extrêmement prudent”** sur ces ambitions de revalorisations, **“car les politiques d’austérité s’accroissent tous les ans au détriment de la qualité de vie des agents publics”**.

L’occasion pour le syndicat d’appeler le ministre à **“clairement mettre sur la table l’enveloppe budgétaire dont il pourrait disposer avant toute négociation”**. Les bons comptes font les bons amis, dit le proverbe. Un adage transposable à la fonction publique et aux relations entre l’État et les syndicats ? Dans le cas présent, si Laurent Marcangeli atteint ses objectifs de revalorisation, alors ses relations avec les organisations syndicales promettent de s’améliorer. Pour le savoir, il faudra toutefois encore attendre cet été et les arbitrages budgétaires du Premier ministre, François Bayrou.

## **Laurent Marcangeli temporise sur le statut des fonctionnaires**

Aucune réforme statutaire n’est envisagée à ce stade, a répété le ministre après les propos polémiques d’Emmanuel Macron le 13 mai dernier. Sur TF1, en réponse à une question posée, le chef de l’État n’avait pas exclu, en effet, la suppression du statut **“à vie”** des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers. **“À ce stade, je n’ai pas amorcé de discussions autour d’une mutation de la fonction publique, territoriale ou hospitalière, telle que définie par Emmanuel Macron”**, a ainsi affirmé Laurent Marcangeli dans *Corse Matin*. **Dans cette interview, le ministre a d’ailleurs rappelé qu’Emmanuel Macron avait évoqué ce sujet du statut en 2016, lors de la campagne présidentielle. “C’est un débat qui n’a pas lieu d’être pour l’instant”**, a toutefois ajouté Laurent Marcangeli.